

En partenariat avec



Formation continue

CAS HES-SO

en gestion des symptômes

Développer ses compétences pour soutenir les patient-e-s
et leurs proches dans la gestion des symptômes

Généralités

La Haute école de santé Fribourg et l'Institut et Haute école de la santé La Source, en partenariat avec le CHUV, les Etablissements hospitaliers de la Côte et l'Hôpital fribourgeois, vous proposent un

CAS HES-SO en gestion des symptômes 2014-2015

Confronté aux expériences de santé des personnes atteintes de maladie grave ou chronique, le personnel infirmier peut bénéficier d'une approche basée sur la gestion des symptômes. Il offre alors un accompagnement tenant compte des compétences des patient-e-s et de leur sentiment d'efficacité personnelle dans la gestion de la maladie et des symptômes associés. L'infirmier-ère considère l'expérience du symptôme du patient ou de la patiente, les stratégies de gestion du symptôme déployées ainsi que les effets obtenus sur le symptôme.

Compétences visées

Le **CAS HES-SO en gestion des symptômes** vise à développer de nouvelles compétences dans le domaine des soins centrés sur la personne et ses proches.

En lien avec le modèle, les participant-e-s pourront développer les compétences suivantes :

- Intégrer dans la pratique professionnelle la théorie de gestion des symptômes auprès des personnes atteintes de maladie chronique et leurs proches
- Maîtriser l'évaluation des symptômes les plus fréquents vécus par le-la patient-e et sa famille
- Mettre en œuvre des interventions visant à réduire l'impact du symptôme sur la qualité de vie
- Développer chez la personne atteinte de maladie chronique des compétences dans l'autogestion des soins

Contenu de la formation

La formation de base de 3 crédits ECTS initie à la gestion des symptômes. Elle peut être complétée par un module d'approfondissement de 7 crédits ECTS (douleur, anxiété et dépression ou oncologie) pour permettre l'obtention d'un CAS.

Module de base : Théorie de gestion des symptômes (3 ECTS)

Introduction à la théorie de gestion des symptômes et à son utilisation dans la pratique. Impact des symptômes sur la personne et son environnement. Utilité des échelles d'évaluation, initiation aux pratiques exemplaires (*Evidence based practice*). Gestion des symptômes par le-la patient-e : interventions non-pharmacologiques.

Lieu de formation : Haute école de santé Fribourg

Module d'approfondissement : Gestion des symptômes liés à la douleur (7 ECTS)

Maîtrise de l'évaluation et des interventions infirmières basées sur des connaissances actualisées et approfondies (*Evidence based practice*) en lien avec la gestion de la douleur (aiguë et chronique). Mise en œuvre d'interventions en partenariat avec le-la patient-e et la famille. Optimisation de la collaboration interprofessionnelle.

Lieu de formation : Lausanne

Module d'approfondissement: Gestion des symptômes liés à l'anxiété / dépression (7 ECTS)

Développer une expertise dans la gestion et l'évaluation d'un groupe de symptômes : l'anxiété et la dépression associées à des maladies somatiques. Actualisation des outils et des connaissances de la dépression et de l'anxiété. Spécificité de l'évaluation, de l'accompagnement et des interventions dans ces situations.

Lieu de formation : Haute école de santé Fribourg

Module d'approfondissement: Gestion des symptômes liés à l'oncologie (7 ECTS)

Maîtrise de l'évaluation et des interventions basées sur des évidences visant à atténuer les symptômes fréquents en oncologie (mucite, fatigue, changements corporels, lymphœdème, ...). Optimisation des ressources, soutien au développement de l'autogestion et du sentiment d'efficacité dans la gestion de la maladie cancéreuse.

Lieu de formation : Haute école de santé Fribourg

Public-cible

Cette formation s'adresse aux professionnel-le-s de la santé accompagnant des personnes atteintes de maladie chronique et leur entourage. Elle s'adresse également aux enseignant-e-s, chercheur-euse-s ou expert-e-s en soins intéressé-e-s par le modèle théorique de la gestion des symptômes.

Organisation et certification

Le **CAS HES-SO en gestion des symptômes** représente **10 crédits ECTS**. La formation comprend 16 jours de cours répartis sur une période de 12 à 18 mois. La durée totale de la formation est au maximum de 24 mois, travaux de validation compris.

L'obtention du «Certificate of Advanced Studies HES-SO en gestion des symptômes» reconnu par la HES-SO se fait par la validation du module de base et d'un module d'approfondissement.

Le module de base suivi seul, fait l'objet d'une attestation de 3 crédits ECTS délivrée par la Haute école de santé Fribourg.

La formation débute uniquement si le nombre de participant-e-s est suffisant.

La HEdS-FR se réserve le droit de modifier une date de cours en cas de nécessité. Elle en informe les personnes inscrites dans les meilleurs délais.

Condition d'admission

- Etre titulaire d'un Bachelor of Science dans le domaine de la santé ou d'un titre jugé équivalent
- Etre au bénéfice d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans à 50% au minimum dans le domaine de la santé auprès de personnes atteintes de maladies chroniques
- Travailler actuellement au moins à 50% dans le domaine de la santé
- Pour les personnes ne bénéficiant pas des titres requis, un dossier de candidature peut être déposé selon la procédure d'admission sur dossier. Le nombre de candidat-e-s pouvant être admis-e-s selon ces conditions ne doit pas dépasser 20% des participant-e-s dans une session de formation. Des frais relatifs à l'admission sur dossier sont spécifiés sur le site internet de la HEdS-FR.

Dates des cours

Un calendrier détaillé des dates de cours est encarté dans le dépliant ou publié sur le site de la Haute école de santé de Fribourg : www.heds-fr.ch > **Formation continue**

Inscription

L'inscription se fait auprès de la Haute école de santé Fribourg (site administratif), au moyen du bulletin ad hoc en ligne sur le site internet www.heds-fr.ch > **Formation continue**

Le délai d'inscription est précisé sur le site internet www.heds-fr.ch > **Formation continue**

Coûts

Les frais de la formation sont précisés sur le site internet de la Haute école de santé Fribourg (site administratif) www.heds-fr.ch > **Formation continue**

Conditions de désistement

Dès le début du traitement du dossier d'admission, la taxe d'inscription n'est plus remboursable et reste donc acquise à la HEdS-FR (site administratif), même si le-la candidat-e renonce à suivre la formation.

Le paiement des sessions (CAS, modules, journées) se fait dès réception de la facture, avant le début de la formation

Remboursement des frais d'écolage :

- Tout désistement doit être annoncé par écrit auprès du secrétariat de la Formation continue de la Haute école de santé Fribourg (HEdS-FR). La date de réception du courrier est considérée comme date officielle de désistement.
- En cas de désistement entre la décision d'admission et 2 semaines avant le début des cours, 50% de l'écolage est dû à la HEdS-FR.
- En cas de désistement dans les 2 semaines précédant les cours, la totalité de l'écolage (frais de formation) reste due à la HEdS-FR.
- En cas d'arrêt après le début de la formation, la totalité de l'écolage (frais de formation) reste due à la HEdS-FR.

Renseignements

Haute école de santé Fribourg
Secrétariat de la Formation continue
Route des Cliniques 15
1700 Fribourg
Tél. : 026 429 60 25
Courriel : formationcontinue.heds@hefr.ch
www.heds-fr.ch